TRAVAUX
PASSAGE BOITON

Quoi ?
Chantier de consolidaiton des sols.

Où ?
Passage Boiton.

Quand ?
Du 16 novembre 2026 au 2 avril 2027.

Comment ?
- Réalisation de forages et d'injections.

Les impacts :
Pendant la durée des travaux
- Neutralisation du stationnement payant : du n° 1 au 3 et du n° 8 au 10 bis rue Martin Bernard, du n° 8 au 14 rue de Pouy ;
- Double mise en impasse du passage Boiton depuis la rue de la Buttes aux Cailles et depuis la rue Martin Bernard ;
- L'accès aux parkings des n° 9 et 11 du passage Boiton restera possible en fonction de l'avancement des travaux, soit depuis la rue de la Buttes aux Cailles, soit depuis la rue Martin Bernard ;
- Débardage des ordures ménagères : les riverains du passage Boiton sont invités à mettre leur bac à l'angle de la rue de la Buttes aux Cailles ou à celui de la rue Martin Bernard.

Il est demandé aux riverains de laisser le libre-accès de leur sous-sol à l'entreprise afin qu'elle puisse contrôler la présence éventuelle de résurgences de coulis.

Contacts

RÉALISATION
VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
INSPECTION GÉNÉRALE DES CARRIÈRES
86 RUE REGNAULT, PARIS 13E

ENTREPRISES
FAYAT FONDATIONS

Plus d'infos sur paris.fr/chantiers et au 3975* *COÛT D'UN APPEL LOCAL

Conception et impression : Ville de Paris